

Rapport annuel 2016



p. 1	Sommaire
p. 2	Introduction
p. 2	Message du président
p. 4	A propos de la CTV
p. 5	Organes
	La communauté tarifaire vaudoise (CTV)
p. 6	Le comité directeur
	Membres avec voix consultative
	Cellule opérationnelle de la CTV
	Organe de révision
p. 7	Activités du comité directeur
	Tarif
	Marketing et Communication
	Répartition des recettes
	Coopération nationale
	Gestion
p. 8	Commissions permanentes et groupes de travail
p. 9	Activités des commissions permanentes
	Commission permanente Tarif & Zonage
	Commission permanente Répartition des recettes
	Commission permanente Marketing & Communication
	Groupe Systèmes de vente
	Groupe Stratégie marketing et communication
p. 10	Extension de la CTV
p. 11	Campagne de communication 2016
p. 12	Chiffre d'affaires et répartition 2016
	Introduction
	Description de la méthode de répartition des recettes
p. 13	Répartition des recettes totales en 2016
p. 14	Comptes de fonctionnement 2016
p. 15	Perspectives, défis et opportunités 2017
p. 16	Chiffres clés
	Statistiques des ventes 2016
p. 17	Vente par rapport au nombre de zones - Billets et Cartes journalières
	Vente par rapport au nombre de zones - Abonnements
p. 18	Part des recettes par nombre de zones vendues
p. 19	Annexe: Comptages et recettes par entreprise et type de lignes

Introduction

Message du président

Extension du périmètre sur pratiquement tout l'ensemble du canton de Vaud et innovations pionnières au profit des clients

Mobilis peut à nouveau annoncer une croissance du nombre de voyageurs se déplaçant avec le ticket unique pour train, bus et métro. Cette croissance en 2016 est de 4.5% par rapport à l'année précédente. Par conséquent, le chiffre d'affaires a également augmenté de 2.27%.

Le 11 décembre a eu lieu l'extension de Mobilis dans le Chablais vaudois, 313 des 316 communes vaudoises sont dorénavant intégrées dans la communauté tarifaire vaudoise (CTV). L'extension comprend des régions de montagne avec les stations touristiques de Leysin, Les Diablerets, Les Mosses et Villars, aussi bien que la gare de St-Maurice permettant d'intégrer la commune de Lavey-Morcles avec ses bains. Seules les communes du Pays-d'Enhaut n'ont pas souhaité participer étant donné leur situation géographique particulière. L'extension de Mobilis facilite la vie des clients des transports publics du Chablais vaudois en leur proposant de voyager sur les lignes de transport des différentes entreprises avec un seul titre de transport pour l'entier de leur trajet. Ils ont ainsi le choix entre plusieurs moyens de transport et plusieurs itinéraires. Cette facilité tarifaire constitue un facteur important d'incitation à l'utilisation des transports publics. L'intégration des stations touristiques des Alpes vaudoises ouvre par ailleurs de nouvelles perspectives de loisirs pour tous les clients du périmètre Mobilis qui n'ont plus qu'un seul titre de transport à acheter pour se rendre en montagne et profiter des nombreuses opportunités touristiques. Suite à l'extension, le nombre d'entreprises partenaires de la communauté tarifaire passe à 13 avec l'arrivée des Transports publics du Chablais (TPC).

L'extension a aussi nécessité des adaptations pour l'abonnement « Toutes zones », permettant une liberté de voyager dans tout le périmètre Mobilis. Avec l'agrandissement important de son rayon de validité, la valeur pour son détenteur a également

augmenté. Par conséquent, le nombre de zones pour profiter de cet abonnement est passé de 10 à 12, avec une légère augmentation du prix.

Mobilis s'engage à offrir des solutions innovantes et fiables aux clients en s'appuyant sur les développements communs nationaux. Dès le 12 décembre 2016, les entreprises de Mobilis offrent les abonnements Mobilis sur le SwissPass, la nouvelle carte unique des transports publics suisses. Avec Unireso à Genève, Mobilis est la première communauté tarifaire sur SwissPass, offrant la totalité des avantages pour ses clients. Vendu et renouvelable aisément en ligne et sur tous les autres canaux de distribution, il permet de combiner plusieurs abonnements et de profiter d'autres applications comme celle du carsharing « Mobility » et des remontées mécaniques par exemple. Le tout sur une seule carte.

Mobilis a offert depuis plusieurs années une solution partenaire pour les entreprises dans son périmètre, facilitant l'utilisation des transports publics pour les employés, à l'aide d'un système de rabais, appelé « Grands Comptes ». L'entreprise finançait le rabais donné aux abonnés déjà existants et Mobilis celui des nouveaux abonnés attirés par le prix réduit. Cette solution a été remplacée par une solution plus simple et plus rapide à mettre en place. Mobilis offre dorénavant une ristourne fixe de 15% (ou au maximum CHF 100 par abonnement annuel) sur le rabais concédé par l'entreprise à tous ses employés qu'ils soient déjà abonnés ou non. L'offre vaut pour des entreprises avec au moins 10 abonnés Mobilis. D'autres communautés tarifaires suisses ont fait de bonnes expériences avec ce modèle, et les premières réactions des nouveaux partenaires Mobilis sont positives.

suite ►

L'année 2016 a vu la préparation d'une autre grande innovation pour les clients Mobilis, le Post-Price-Ticketing. C'est une application smartphone qui permet de voyager d'abord et de payer à posteriori selon la consommation enregistrée. Cette solution idéale pour des clients occasionnels, développée par une entreprise suisse, sera mise à disposition sur tout le périmètre Mobilis au cours de l'année 2017.

Au mois de décembre, les tarifs Mobilis ont dû être adaptés, suite à la décision du Conseil fédéral d'augmenter le prix d'utilisation des réseaux (prix des sillons). Cette hausse de +2,8% en moyenne était cependant inférieure à celle du tarif national, et le tarif Mobilis reste parmi les meilleurs marchés des communautés tarifaires suisses.

La répartition des recettes pour les entreprises membres de Mobilis est une tâche interne très importante. Un nouveau système a été évalué permettant de simplifier cette tâche et de donner plus de transparence et de prévisibilité aux résultats financiers. Ce projet a été poursuivi et soutenu en coordination avec le canton.

Afin de répondre aux exigences des projets en cours et d'intensifier les activités marketing pour gagner encore plus de clients, l'équipe de Mobilis a été renforcée en 2016. Depuis le début de l'année, M. Jérôme Michel est le nouveau responsable opérationnel à 100%, et pour le début de l'année 2017, Mme Sylvia Coutaz a été engagée à 50% comme chargée de projet marketing.

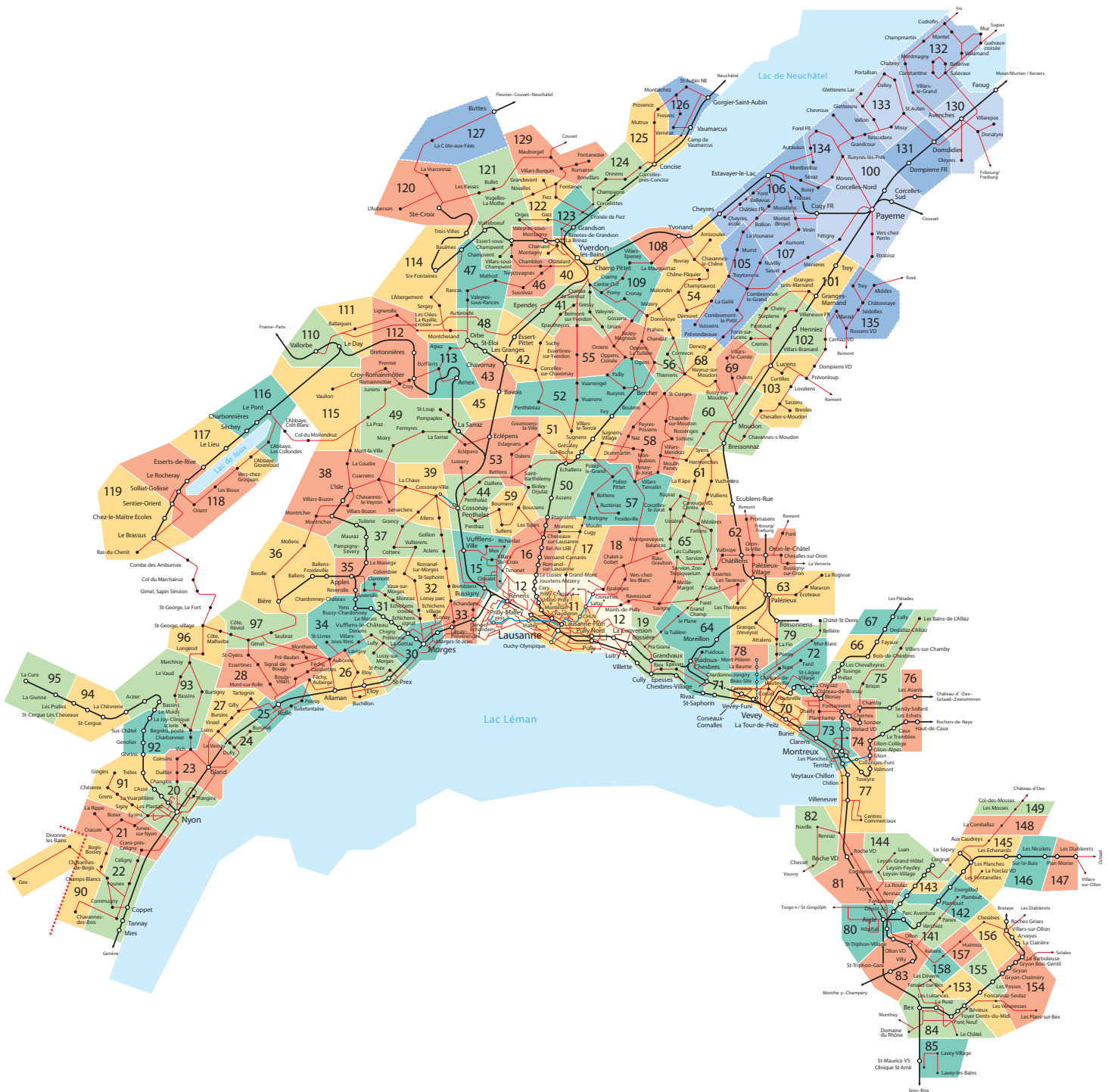
Urs Hanselmann
Président de la CTV

A propos de la CTV

L'année 2016 a été la 12^{ème} année d'activité de la CTV et la 1^{ère} avec 13 entreprises de transport partenaires. En 2016, les entreprises de transport ont offert plus de 3100 kilomètres de réseaux avec plus de 2260 arrêts commerciaux, 198 lignes* dont 21 lignes de train, 67 lignes de bus urbains, 105 lignes de bus régionaux, 2 lignes de métro et 3 lignes de funiculaire desservant ainsi 313 communes vaudoises.

Avec l'extension sur le Chablais vaudois le 11 décembre 2016, ce sont 21 nouvelles lignes dont 4 lignes de train, 1 ligne de bus urbain, 16 lignes de bus régionaux, 175 nouveaux arrêts et 15 communes vaudoises supplémentaires intégrées dans le périmètre Mobilis.

* (dès 2016, nombre de lignes sans variantes de parcours)



Organes

La communauté tarifaire vaudoise (CTV)

est constituée en une société simple comprenant les 13 entreprises partenaires suivantes:

- :: **Chemins de fer fédéraux suisses SA: CFF**,
à Berne
- :: **Chemin de fer Lausanne - Echallens - Bercher SA: LEB**, à Echallens, représenté par tl
- :: **CarPostal Suisse SA: CarPostal**, représenté par CarPostal Région Ouest, à Yverdon-les-Bains
- :: **Transports de la région Morges - Bière - Cossonay SA: MBC**, à Morges
- :: **Transports publics de la région lausannoise SA: tl**, à Renens
- :: **Compagnie du chemin de fer Nyon - St-Cergue - Morez SA: NStCM**, à Nyon
- :: **Transports publics de la Région Nyonnaise SA: TPN**, à Nyon, représentés par NStCM
- :: **Transport Vallée-de-Joux - Yverdon-les-Bains - Sainte-Croix SA: TRAVYS**, à Yverdon-les-Bains
- :: **Société Anonyme des auto-transports de la Vallée de Joux: AVJ**, aux Bioux, commune de l'Abbaye
- :: **VMCV SA transports publics**, à Clarens
- :: **Compagnie du chemin de fer Montreux - Oberland Bernois SA: MOB**, à Montreux
- :: **Transports Montreux - Vevey - Riviera SA: MVR**, à Montreux, représenté par MOB
- :: **Transports publics du Chablais SA: TPC**, à Aigle

Le comité directeur

de la société simple est constitué de la façon suivante:

AVJ	Didier Rey
CarPostal	Pierre-Alain Perren
CFF	Alain Barbey
CTV	Urs Hanselmann, Président de la CTV
MOB et MVR	Georges Oberson
MBC	François Gatabin, vice-président de la CTV
NStCM et TPN	Richard Zaugg
tl et LEB	Christophe Jemelin
TRAVYS	Daniel Reymond
VMCV	Daniel Monnet
TPC	Claude Oreiller

Membres avec voix consultative

Canton de Vaud - Direction générale de la mobilité et des routes	Anne Salina Gianinazzi
Office fédéral des transports	Marie de Martignac

Cellule opérationnelle de la CTV

Responsable opérationnel	Jérôme Michel
Gestionnaire commerciale	Valérie Kottmann
Administration	Marilena Leresche

Organe de révision

La révision des comptes de la CTV a été confiée à la fiduciaire Multifiduciaire Léman SA à Lausanne.

Activités du comité directeur

Le comité directeur de la CTV s'est réuni 10 fois en 2016 sous la présidence de **Monsieur Urs Hanselmann**; voici les grands thèmes abordés et décisions importantes qui ont été prises:

Tarif

- :: Hausse tarifaire de décembre 2016
- :: Extension de la validité des abonnements «Toutes zones» pour les zones du Chablais
- :: Nouveau modèle de «Grands Comptes» avec principe de ristourne sur le rabais
- :: Extension du partenariat EVAM à l'aide d'urgence
- :: Partenariat SHMS

Marketing et Communication

- :: Refonte du dépliant ticket-tarif
- :: Communication de la hausse tarifaire
- :: Campagne de communication pour l'ouverture de Mobilis dans le Chablais vaudois
- :: Mailing aux abonnés «Toutes zones» pour présenter les nouvelles opportunités liées à l'extension
- :: Remise à jour du plan marketing 2016-2017
- :: Validation de ressources supplémentaires pour le domaine marketing
- :: Mandat « post-pricing » pour le marketing stratégique
- :: Adaptation du site Internet

Répartition des recettes

- :: Clé de répartition des recettes 2015
- :: Clé de répartition provisoire des recettes 2016
- :: Fiabilisation du processus de répartition des recettes et des clés de répartitions partielles
- :: Pilotage de l'étude d'un nouveau système de répartition de recettes
- :: Enquête complémentaire de profils pour les pots de distances sur les lignes tl
- :: Mandat de fiabilisation des comptages voyageurs pour la commission CCD
- :: Validation des clés de répartition provisoires pour 2017 et décembre 2016 suite à l'extension
- :: Validation des prévisions de recettes pour les forecast II et III

Coopération nationale

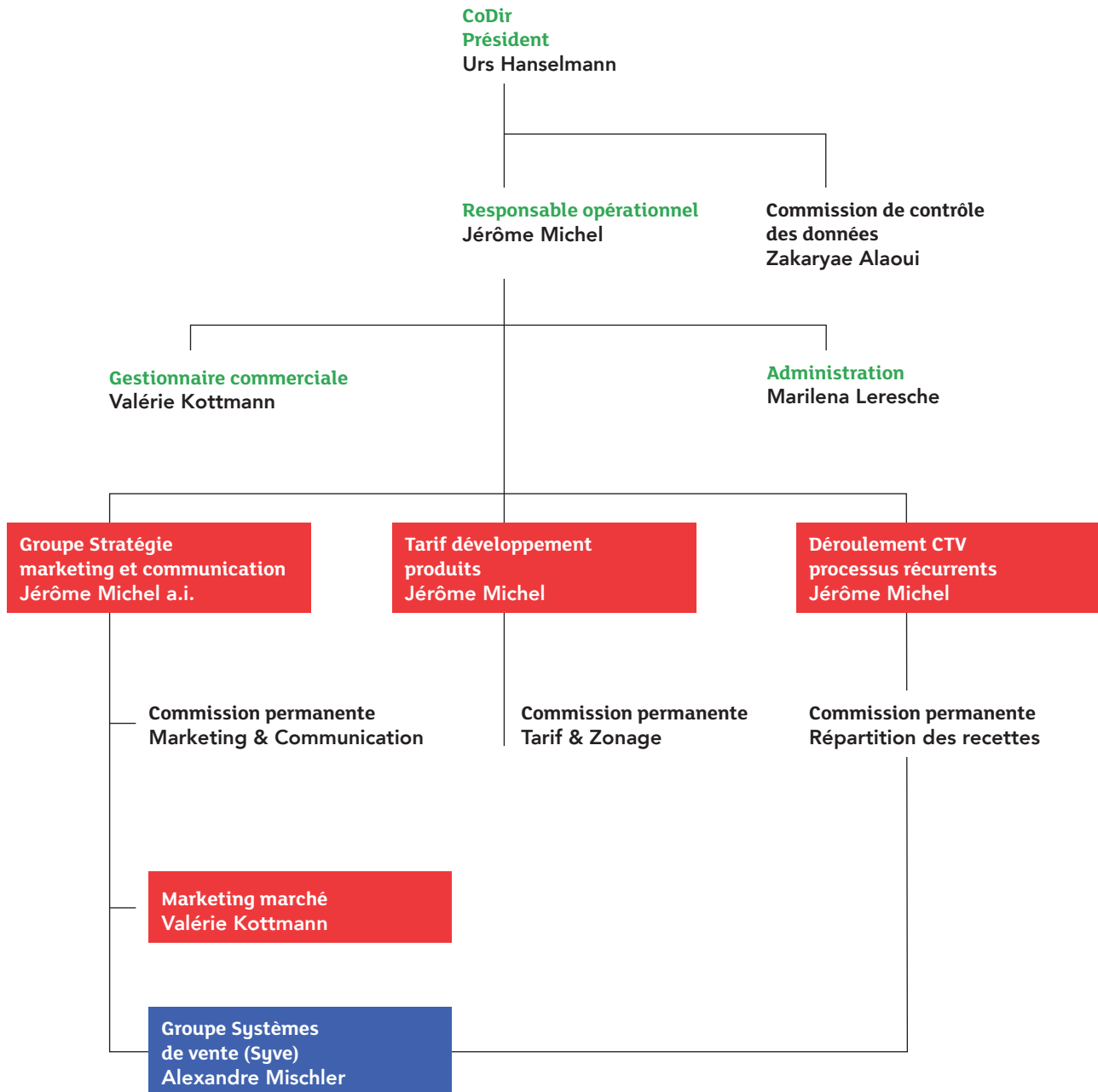
- :: Participation aux projets nationaux: SwissPass, futur système de prix, assortiment national à moyen terme, e-ticketing, « post-pricing » (Trio+)
- :: Workshop et participation à la gestion de la gouvernance nationale des communautés tarifaires suisses
- :: Ouverture des articles Mobilis sur la plateforme NOVA
- :: Validation du règlement des données clients du Service Direct
- :: Transmission de la stratégie CTV au bureau de CT-suisse dans un but d'harmonisation

Gestion

- :: Gestion opérationnelle de la communauté
- :: Approbation du budget et des objectifs 2017
- :: Lancement de l'extension de la CTV sur le Chablais vaudois
- :: Documentation des séances du Codir
- :: Mise en place d'un suivi décisionnel
- :: Etat des ressources de la cellule opérationnelle
- :: Mise en place d'une commission RH CTV
- :: Recrutement et sélection d'une nouvelle chargée de projet marketing à 50%

Commissions permanentes et groupes de travail

La CTV est organisée de la manière suivante :



Au sein des commissions permanentes, chaque entreprise représente ses intérêts pour développer des solutions Mobilis communes et acceptées par tous.

Activités des commissions permanentes

Commission permanente Tarif & Zonage

- :: Mise en place ou renouvellement de partenariats commerciaux avec notamment:
 - : L'établissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM)
 - : Passeports vacances à plusieurs endroits du canton
 - : Festival de musique tel que Croc' the Rock (Etagnières), etc.
 - : Athletissima
 - : Lausanne Hockey Club (LHC)
 - : Art on Ice
 - : Union des Communes Vaudoises (UCV)
 - : Les entités touristiques de Lausanne, Montreux Riviera, la Vallée de Joux, Lavaux et Les Rousses (F)
- :: Adaptation des partenariats du Chablais vaudois aux conditions Mobilis
- :: Tout établissement EHL; Villeneuve; Ollon
- :: Lancement des études pour l'optimisation des calculs concernant les partenariats
- :: Mise en place de nouvelles conditions pour les «Grands Comptes»
- :: Traitement des bons Mobilis
- :: Adaptation du tarif Mobilis (tarif T651.22)
- :: Mise en place de la hausse tarifaire 2016
- :: Définition des zones Mobilis – Abonnement modulable

Commission permanente Répartition des recettes

- :: Fiabilisation du processus de répartition des recettes Mobilis
- :: Fiabilisation de la clé de répartition «Toutes zones»
- :: Finalisation et validation de la clé de répartition pour 2015 et des clés partielles
- :: Validation des indemnités de vente
- :: Clé provisoire pour le Chablais décembre 2016 et 2017
- :: Clé pour l'extension de la validité de l'abonnement «Toutes zones» dans le Chablais
- :: Réalisation d'une nouvelle enquête de profil des titres de transport des clients circulant sur les lignes à l'intérieur du périmètre de Mobilis dans la Broye à l'automne 2016

- :: Etudes pour l'élaboration d'une nouvelle clé de répartition, choix des pots de titres de transport
- :: Gestion de la ristourne des «Grands Comptes»
- :: Préparation de l'enquête de profil 2017

Commission permanente Marketing & Communication

- :: Validation des adaptations du plan marketing 2016-2017
- :: Validation et suivi de la campagne de communication de l'extension dans le Chablais vaudois
- :: Adaptation du ticket-tarif à la hausse tarifaire
- :: Mailing aux abonnés «Toutes zones» pour promouvoir les avantages de l'extension dans le Chablais vaudois

Groupe Systèmes de vente

- :: Travaux visant à intégrer les abonnements Mobilis sur la carte de transport public unique SwissPass
- :: Adaptation des systèmes de vente aux extensions dans le Chablais vaudois et validation des budgets
- :: Durée de validité des prolongements de parcours
- :: Déplafonnement des abonnements de 10 à 12 zones
- :: Distribution du partenariat avec l'EVAM

Groupe Stratégie marketing et communication

- :: Adaptation du plan marketing 2016-2017
- :: Lancement d'un mandat d'analyse des opportunités suite à l'introduction des applications de «post-pricing»
- :: Positionnement sur la stratégie tarifaire nationale

Extension de la CTV

En 2016, les travaux liés à l'extension de la CTV ont été poursuivis. L'extension s'est faite dans le Chablais vaudois intégrant 15 nouvelles communes et 21 lignes dans le périmètre de Mobilis.

Avec cette dernière extension, la totalité du canton de Vaud à l'exception de 3 communes du Pays-d'Enhaut, fait partie de la CTV.

Les tâches suivantes ont été effectuées en 2016:

- :: Définition du zonage des nouvelles régions
- :: Détermination du tarif applicable
- :: Estimations des recettes et des pertes attendues par entreprise
- :: Intégration de l'entreprise TPC
- :: Reprise des contrats et partenariats aux nouvelles conditions de la CTV
- :: Lancement des travaux au niveau de la programmation des canaux de vente
- :: Adaptation des contrats constitutifs de la CTV
- :: Suivi et participation à la campagne de communication «extension Mobilis dans le Chablais»
- :: Réponses aux clients

Campagne de communication 2016

Extension de Mobilis dans le Chablais vaudois

Mobilis s'est étendu dans le Chablais vaudois, afin de faciliter la mobilité des clients de la dernière «grande» région du canton de Vaud qui ne faisait pas partie de la CTV. Cette mesure a permis aux communes d'Aigle, Bex et St-Maurice ainsi qu'aux régions touristiques des Alpes vaudoises de rejoindre la CTV. Le futur site hospitalier de Rennaz a également été intégré dans cette extension. La CTV a mené à bien, en collaboration avec le Canton de Vaud une campagne de communication

mettant en avant et expliquant les avantages de Mobilis pour les habitants du Chablais et les nouvelles opportunités touristiques pour les clients actuels de la CTV.

La CTV a profité de cette campagne pour aller rencontrer les clients des transports publics dans les gares de Bex, Aigle, Montreux et Vevey. Des distributions de croissants et de pommes ont accompagné la documentation «Mobilis extension Chablais» remise à nos clients.

De Leysin à Burier
Petit-déjeunez sans stresser

NOUVEAU PÉRIMÈTRE
DU CHABLAIS VAUDOIS
DU 10
11.12.2016

Pour aller encore plus loin,
Train, Bus, Métro, 1 ticket c'est tout!
www.mobilis-vaud.ch

mobilis

Logo of the CTV and various transport providers: MOB MVR, etc.

De Bex à l'EPFL
Organisez en toute mobilité

NOUVEAU PÉRIMÈTRE
DU CHABLAIS VAUDOIS
DU 10
11.12.2016

Pour aller encore plus loin,
Train, Bus, Métro, 1 ticket c'est tout!
www.mobilis-vaud.ch

mobilis

Logo of the CTV and various transport providers: MOB MVR, etc.

Train, Bus, Métro,
1 ticket c'est tout!
Virevoltez en toute sérénité

NOUVEAU PÉRIMÈTRE
DU CHABLAIS VAUDOIS
DU 10
11.12.2016

www.mobilis-vaud.ch

mobilis

Logo of the CTV and various transport providers: MOB MVR, etc.

Train, Bus, Métro,
1 ticket c'est tout!
Dégustez sans bouchonner

NOUVEAU PÉRIMÈTRE
DU CHABLAIS VAUDOIS
DU 10
11.12.2016

www.mobilis-vaud.ch

mobilis

Logo of the CTV and various transport providers: MOB MVR, etc.

Chiffre d'affaires et répartition 2016 (recettes TTC)

Introduction

Les recettes totales réparties entre les entreprises partenaires en 2016 s'élèvent à CHF 204.67 millions contre CHF 200.12 millions en 2015. Cela représente une progression de plus de 2.27%.

Description de la méthode de répartition des recettes

Les recettes sont tout d'abord réparties au sein des différentes zones tarifaires grâce à l'identification des zones de validité des titres de transport vendus, c'est-à-dire le lieu de la consommation réelle des prestations de transport.

Les recettes zonales sont ensuite réparties parmi les opérateurs proposant un service dans la zone. Pour cette étape, ce sont les données des comptages des voyageurs et voyageurs-kilomètres transmises par chaque entreprise et validées par la commission de contrôle des données qui sont utilisées. Afin de tenir compte de la composition du prix de la prestation de transport, soit la valeur de la prise en charge et la valeur de la distance parcourue, une pondération 60/40 est appliquée aux données voyageurs et voyageurs-kilomètres.

La répartition des recettes zonales nécessite des clés de pondération spécifiques pour les cas suivants:

- :: Titres de transport «Toutes zones» (sans zones spécifiquement indiquées sur le titre de transport)
- :: Ruptures tarifaires existant avant la mise en place de la CTV (lorsqu'il fallait deux billets avant la mise en place de Mobilis)
- :: Zones urbaines, en raison de la faible différence de prix entre une et deux zones alors que la consommation s'effectue en grande majorité sur une seule zone. Pour le «Grand Lausanne» les zones 11 et 12 sont vendues ensemble mais la consommation n'est pas équivalente pour les deux zones
- :: Recettes liées à la vente des abonnements «demi-tarif» et réparties en fonction des pertes de recettes dans chaque zone liée à la vente de billets demi-tarifs ou réduits.

Ces clés de pondération spécifiques permettent de corriger partiellement les effets indésirables d'une répartition des recettes uniquement proportionnelle au nombre de zones vendues.

Le processus de répartition des recettes de la CTV, principalement le calcul des clés de pondération, nécessite l'utilisation de données tirées de plus d'une dizaine de tableurs «Excel». Le croisement, la copie et le traitement de ces données au travers d'un grand nombre de formules ont été identifiés par le comité directeur de Mobilis comme une source potentielle d'erreur. L'entreprise PWC a fourni à la commission Répartition des recettes des outils permettant de fiabiliser le processus de contrôle de ces clés.

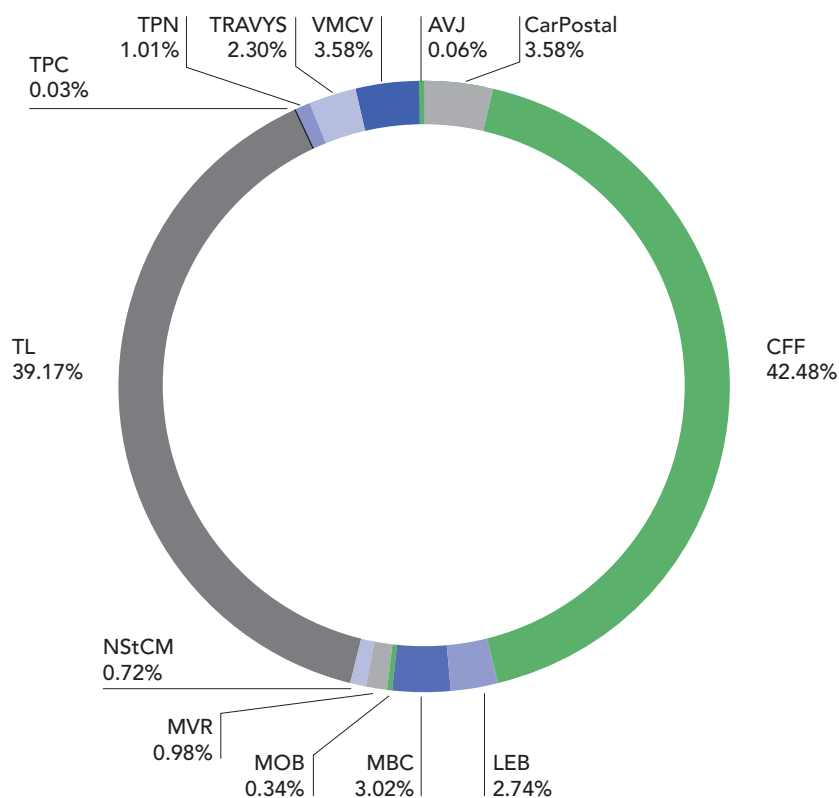
Le processus a d'abord été décrit par le responsable opérationnel puis contrôlé et validé par PWC. Ces derniers ont ensuite sécurisé tous les tableurs «Excel» liés au processus puis établi un code de couleurs facilitant le traitement et la mise à jour des données. Le responsable opérationnel et la commission Répartition des recettes ont analysé tous les éléments et les outils utilisés pour chaque étape du processus. Un ensemble de mesures d'amélioration ont ensuite été proposées et réalisées depuis la répartition des recettes 2015. Les calculs de répartition sont désormais soumis à un double regard du responsable opérationnel de la CTV et du responsable des données de l'entreprise gérante. Chaque clé de pondération est par ailleurs contrôlée par deux membres de la commission Répartition des recettes. Toutes ces améliorations permettent de fiabiliser et de supprimer certaines lacunes constatées dans les diverses étapes de la répartition des recettes. Pour l'année 2016, la fiabilité des résultats de la répartition des recettes de la CTV continue de s'améliorer grâce aux mesures décrites ci-dessus, plus particulièrement la clé «Toutes zones» qui a été sensiblement modifiée. L'évolution du nombre de zones ou du prix des titres de transport Mobilis ont également fait passablement évoluer les clés «demi-tarif» et de «transbordement».

Les résultats de la répartition sont aussi influencés par l'évolution des profils des titres de transport des lignes mesurés par une enquête continue (système HOP pour les lignes CFF; Travys Pont-Brassus; MOB; MVR), les autres lignes se référant à une enquête ponctuelle effectuée en 2014. En effet, seuls les clients voyageant avec des titres de transport Mobilis sont pris en compte dans la répartition des recettes.

Répartition des recettes totales en 2016

Les recettes totales réparties en 2016 entre les 13 entreprises participantes de la CTV sont les suivantes (y compris variation de transitoires et hors recettes du Service Direct):

Société	Recettes 2016 TTC	Parts des recettes 2016
AVJ	126 623	0.06%
CarPostal	7 304 280	3.58%
CFF	86 630 638	42.48%
LEB	5 584 135	2.74%
MBC	6 151 280	3.02%
MOB	685 489	0.34%
MVR	1 991 667	0.98%
NSTCM	1 463 678	0.72%
TL	79 873 960	39.17%
TPC	65 722	0.03%
TPN	2 060 892	1.01%
TRAVYS	4 689 964	2.30%
VMCV	7 290 636	3.58%
	203 918 966	100%



Comptes de fonctionnement 2016

Description budget	Dépenses	Canton VD	Entreprises
Entreprise gérante	277 497.00	131 061.00	146 436.00
Salaires et charges sociales	436 417.00	218 209.00	218 208.00
Communication et promotions	361 055.00		361 055.00
Autres charges	768 837.00	63 921.00	704 916.00
Total Frais de fonctionnement	1 843 806.00	413 191.00	1 430 615.00

Perspectives, défis et opportunités 2017

En 2017, les abonnements mensuels Mobilis et les abonnements modulables seront introduits sur SwissPass, faisant suite à l'introduction des abonnements annuels le 11.12.2016. Cela permet ainsi à Mobilis avec Unireso d'être les premières communautés en Suisse à introduire avec succès leurs abonnements sur la carte nationale des transports publics.

Par ailleurs, la solution de distribution innovante de «post-pricing» sera disponible dans le périmètre de Mobilis. Elle permettra aux clients d'obtenir le meilleur tarif journalier pour leurs déplacements en transports publics, en enclenchant tout simplement une application sur leur smartphone qui reconnaîtra leur utilisation des lignes de train, bus, métros ou funiculaires. En 2017, les applications de «post-pricing» testeront un standard national de la branche permettant d'utiliser tout aussi bien le tarif du Service Direct que celui des communautés tarifaires pour voyager «sans soucis» dans toute la Suisse. En plus des clients occasionnels, les détenteurs d'un abonnement Mobilis seront également ciblés par ce produit quand ils souhaitent voyager au-delà du périmètre de leur abonnement en leur évitant ainsi l'achat d'un complément de parcours à l'automate.

Au niveau national, la CTV continuera d'accompagner de manière active le projet de rapprochement des communautés tarifaires et du Service Direct nommé «Grande gouvernance». Elle fera également part de ses points de vue et défendra les intérêts régionaux dans le projet «Vision tarifaire 2025». Elle continuera d'envoyer ses représentants défendre ses intérêts dans différentes commissions des communautés tarifaires suisses.

Le projet d'une nouvelle répartition des recettes plus simple et plus prévisible sera poursuivi en collaboration avec le Canton et les entreprises de transport. Les choix déterminant des pots de titres de transport et de pots de distances séparant les trajets courts plus urbains des trajets longs régionaux seront finalisés et intégrés dans les travaux de l'enquête de profil 2017. Les résultats de cette enquête permettront d'affiner les études liées à ce projet permettant d'obtenir les validations finales quant au choix de la clé et de ses paramètres.

Le renforcement de la cellule de la CTV par une chargée de projet marketing à 50% permettra de relancer et de réaliser plusieurs mesures du plan marketing, comme par exemple le lancement d'une offre loisirs, qui avaient été mises en attente faute de ressources suffisantes. De par son profil, la chargée de projet marketing pourra donner à la cellule de la CTV l'expertise nécessaire dans ce domaine. Elle devra mener à bien la réalisation d'un règlement d'utilisation des données client pour la CTV permettant la mise en place de mesures de communication Mobilis, ainsi que la mise à jour de la stratégie et du plan marketing.

La nouvelle solution «Grands Comptes» et un nouveau calcul de partenariats permettront à la cellule de la CTV, en collaboration avec les entreprises de transport de démarcher plus facilement, plus rapidement et plus de clients dans le cadre du marché B2B tout en garantissant de nouvelles recettes pour la CTV.

Chiffres-clés

Le chiffre d'affaires correspond au chiffre d'affaires effectif sans le Service Direct. Pour les voyageurs, les chiffres mentionnés contiennent uniquement les voyageurs avec un titre de transport Mobilis.

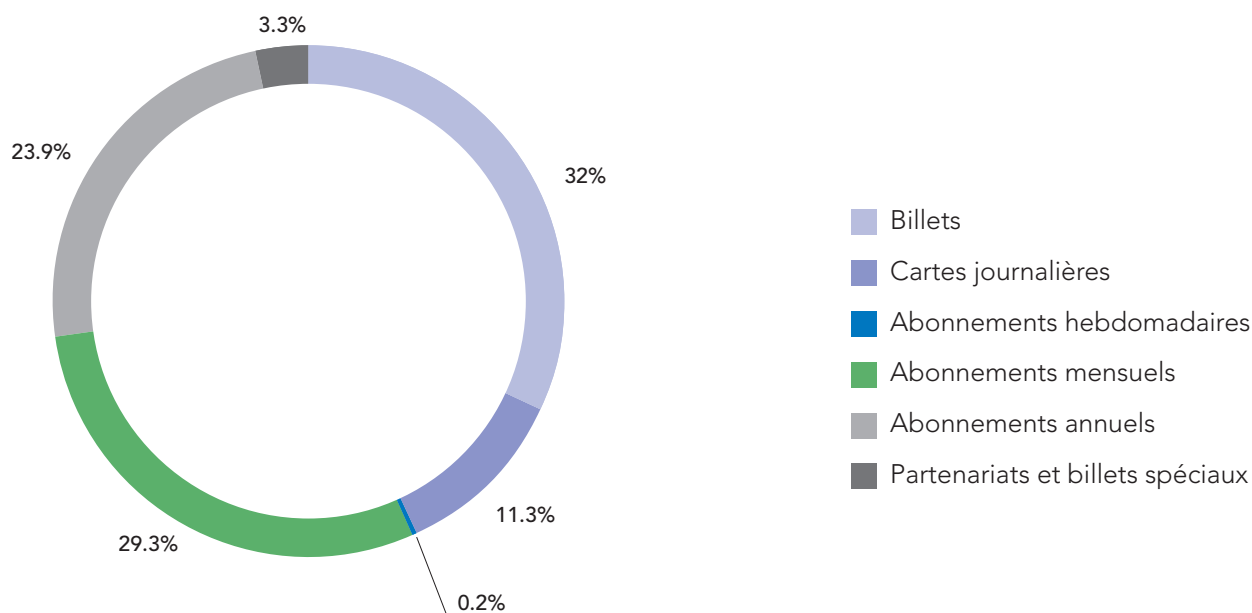
	Chiffre d'affaires 2015*	Chiffre d'affaires 2016*
Total	200 119 662	203 918 966
	2015	2016
Kilomètres de réseau	2900	3100
Nombre de communes vaudoises desservies	298	313
Nombre de zones tarifaires	108	129
Total voyageurs transportés	133 millions	137 millions
Total voyageurs-kilomètres **	664 millions	694 millions
Distance moyenne par voyageur ***	4.99 km	5.7 km

* Recettes TTC collectées et réparties aux entreprises y compris la variation de transitoires et hors Service Direct.

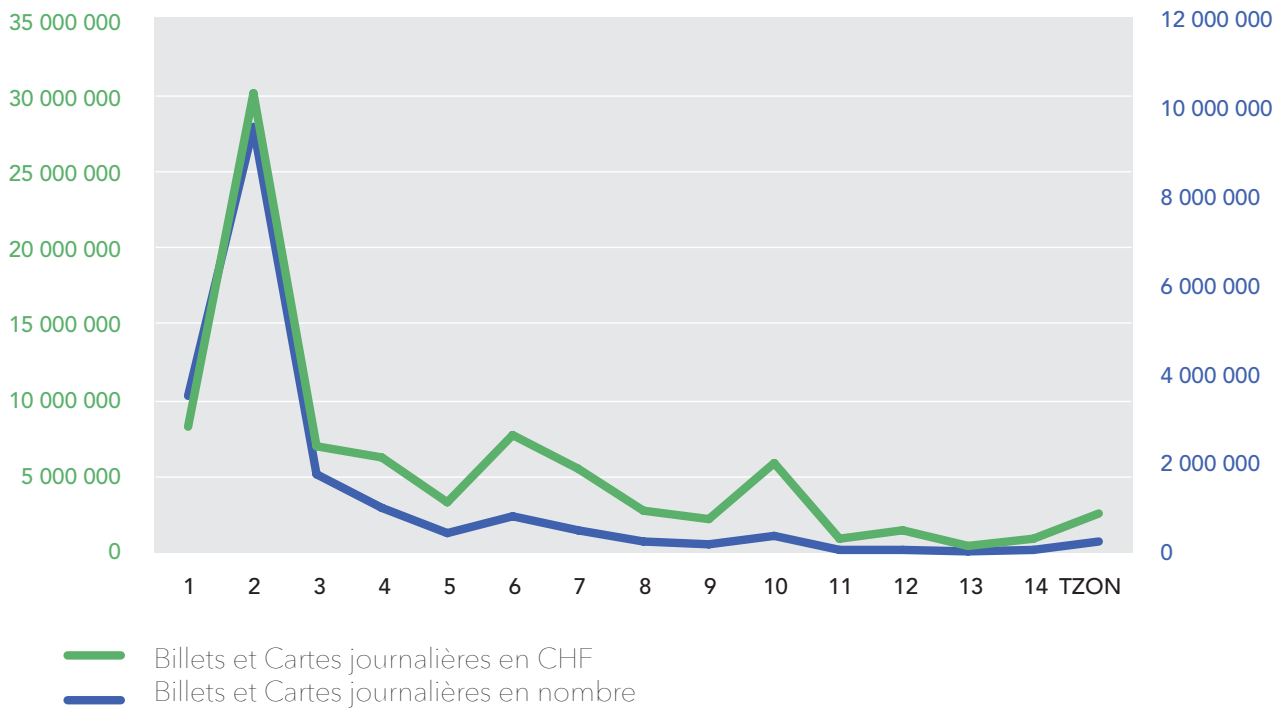
** Le total voyageurs-kilomètres correspond au nombre de kilomètres cumulés par les voyageurs transportés.

*** Il s'agit de la distance moyenne parcourue par voyageur transporté lors d'un trajet partiel en transports publics.

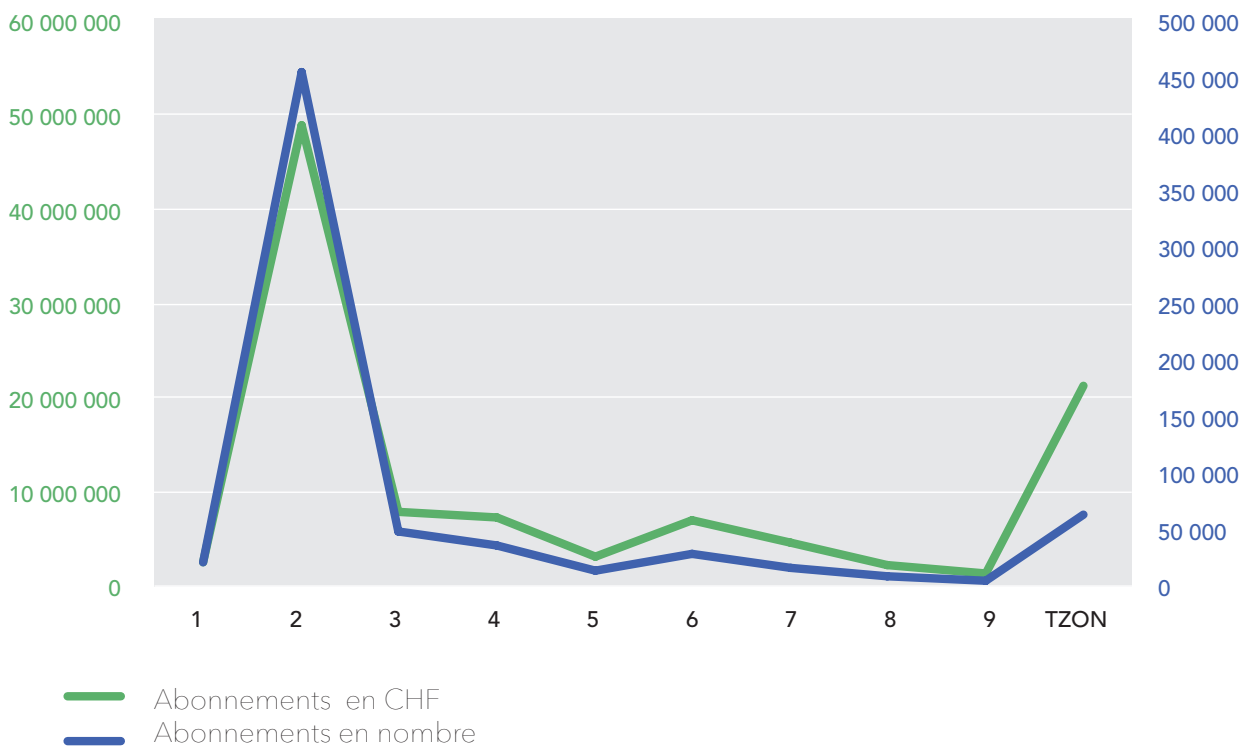
Statistiques de vente 2016 en CHF



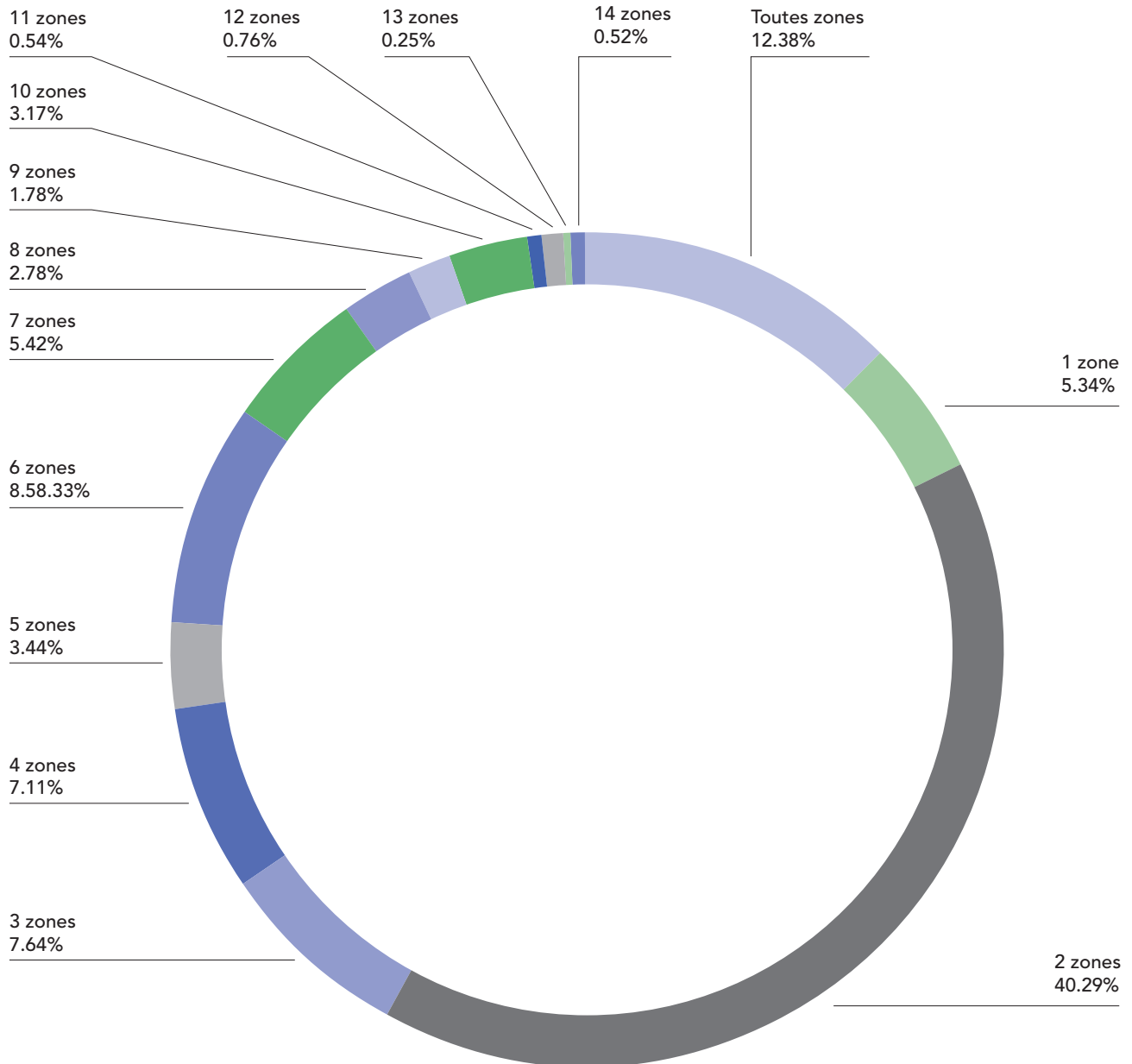
Ventes par rapport au nombre de zones - Billets et Cartes journalières



Ventes par rapport au nombre de zones - Abonnements



Part des recettes par nombre de zones vendues



* les zones 11 et 12 ne peuvent pas être vendues séparément (Grand Lausanne)

Annexe : Comptages et recettes par entreprise et type de lignes

Ces comptages et recettes ne concernent que les clients avec titre de transport Mobilis. Les clients avec d'autres titres de transport du Service Direct (Abonnements généraux et autres) ne sont pas inclus dans ce tableau.

Jours comptés : 364 / Année : 2016

Entreprise	Type de ligne	Comptages Mobilis			Recettes Mobilis CHF TTC (hors transitoires)			Part voy.km Mobilis sur total trafic sur le périm.
		voyageurs	voyageurs km	Long./voyageur [km]	Total	par voyageur	par voyageur km	
TL	bus régional	1 643 837	12 364 263	7.5	3 294 505	2.00	0.27	84%
TL	bus urbain	54 225 368	105 487 661	1.9	45 072 613	0.83	0.43	84%
TL	bus à la demande	43 091	284 156	6.6	inclus dans bus urbain			70%
TL	service de nuit	31 965	362 136	11.3	inclus dans bus urbain			84%
TL	métros	32 348 706	84 450 973	2.6	31 792 236	0.98	0.38	77%
LEB	train régional	3 001 109	21 352 990	7.1	5 574 454	1.86	0.26	81%
MOB	train régional	468 557	2 038 649	4.4	681 070	1.45	0.33	28%
MVR CEV	train régional	768 642	2 874 766	3.7	1 054 095	1.37	0.37	62%
MVR MTGN	train régional	262 380	1 357 899	5.2	525 589	2.00	0.39	36%
MVR VC	train régional	231 046	1 752 313	7.6	435 970	1.89	0.25	71%
VMCV	bus régional	644 927	3 371 600	5.2	799 270	1.24	0.24	73%
VMCV	bus urbain	5 980 946	15 127 014	2.5	6 618 535	1.11	0.44	77%
TRAVYS OC	train régional	201 437	687 257	3.4	223 502	1.11	0.33	69%
TRAVYS PBR	train régional	291 042	2 676 785	9.2	788 832	2.71	0.29	65%
TRAVYS/YSC	train régional	403 694	7 411 721	18.4	1 373 012	3.40	0.19	63%
TRAVYS AYS	bus régional	129 382	630 236	4.9	124 840	0.96	0.20	95%
TRAVYS TPY	bus régional	142 058	2 372 891	16.7	506 710	3.57	0.21	70%
TRAVYS TPY	bus urbain	2 204 481	3 564 346	1.6	1 731 055	0.79	0.49	72%
AVJ	bus régional	55 696	379 507	6.8	123 582	2.22	0.33	69%
MBC	train régional	717 698	5 450 726	7.6	1 429 958	1.99	0.26	69%
MBC	bus régional	728 551	3 766 860	5.2	1 094 784	1.50	0.29	83%
MBC	bus urbain	3 317 895	9 246 837	2.8	3 603 310	1.09	0.39	80%
MBC	bus à la demande	924	6 141	6.6	inclus dans bus régional			82%
MBC	service de nuit	3 666	25 328	6.9	inclus dans bus régional			82%
TPN	bus régional	1 017 327	4 715 818	4.6	1 222 808	1.20	0.26	66%
BNP	bus urbain	1 040 500	1 839 886	1.8	868 551	0.83	0.47	79%
NSTCM	train régional	914 092	5 979 482	6.5	1 509 653	1.65	0.25	60%
CarPostal	bus régional	4 559 420	30 180 290	6.6	7 123 088	1.56	0.24	77%
CarPostal	bus urbain	228 138	563 193	2.5	184 778	0.81	0.33	81%
CarPostal	bus à la demande	5 540	30 251	5.5	inclus dans bus régional			85%
CFF	train régional +GL	21 344 679	364 136 992	17.1	86 862 530	4.07	0.24	29%
TOTAL CTV		136 956 794	694 488 967	5.1	204 619 330	1.49	0.29	41%
Sous-total ET (avec regroupement)								
TL		88 292 967	202 949 189	2.3	80 159 354	0.91	0.39	81%
LEB		3 001 109	21 352 990	7.1	5 574 454	1.86	0.26	81%
MOB/MVR		1 730 625	8 023 627	4.6	2 696 724	1.56	0.34	44%
VMCV		6 625 873	18 498 614	2.8	7 417 805	1.12	0.40	76%
TRAVYS		3 372 094	17 343 236	5.1	4 747 952	1.41	0.27	67%
AVJ		55 696	379 507	6.8	123 582	2.22	0.33	69%
MBC		4 768 734	18 495 892	3.9	6 128 052	1.29	0.33	77%
TPRNOV		2 971 919	12 535 186	4.2	3 601 012	1.21	0.29	64%
CARP		4 793 098	30 773 734	6.4	7 307 866	1.52	0.24	77%
CFF		21 344 679	364 136 992	17.1	86 862 530	4.07	0.24	29%
TOTAL CTV		136 956 794	694 488 967	5.1	204 619 330	1.49	0.29	41%
Sous-total type de ligne								
CFF (régional + grandes lignes)		21 344 679	364 136 992	17.1	86 862 530	4.07	0.24	29%
train régional (sans CFF)		7 259 697	51 582 588	7.1	13 596 135	1.87	0.26	65%
métros		32 348 706	84 450 973	2.6	31 792 236	0.98	0.38	77%
bus régional		8 921 198	57 781 465	6.5	14 289 587	1.60	0.25	77%
bus urbain		66 997 328	135 828 937	2.0	58 078 842	0.87	0.43	82%
bus à la demande		49 555	320 548	6.5	inclus dans les sous-totaux ci-dessus			72%
service de nuit		35 631	387 464	10.9	inclus dans les sous-totaux ci-dessus			84%
TOTAL CTV		136 956 794	694 488 967	5.1	204 619 330	1.49	0.29	41%

Notes:

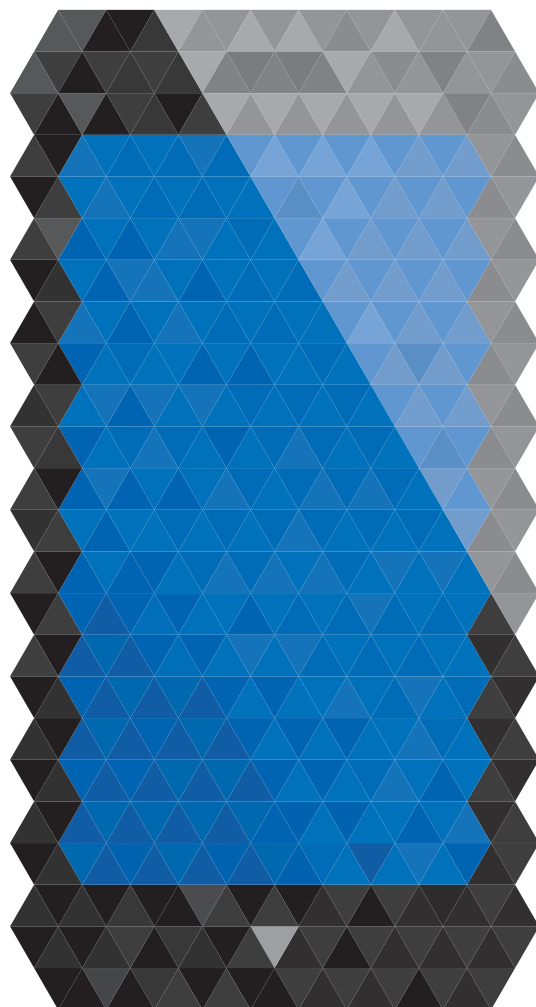
L'entreprise TPC entrée dans Mobilis le 11.12.2016 a été indemnisée sur la base d'une estimation de recettes sans voy et voy.km.

Enquêtes de profils: enquête octobre 2011 et octobre 2014, exception pour CFF, PBR, MOB, MVR-CEV et MVR-MGN: système HOP de l'année en cours.

Les voyageurs-kilomètres tiennent compte de la pondération de pente notamment pour les lignes MVR CEV, MVR MTGN, funiculaires et métro M2.

Les valeurs des tableaux représentent les totaux sur l'année horaire, soit sur 364 ou 371 jours selon l'année considérée.

Le trafic considéré est uniquement dans le périmètre Mobilis.



www.mobilis-vaud.ch

Communauté tarifaire vaudoise Mobilis



www.mobilis-vaud.ch



Mobilis

Communauté tarifaire vaudoise

Ch. du Closel 15

Case Postale

1020 Renens 1

www.mobilis-vaud.ch